

n°124 / avril, mai, juin 2026

L'ESSENTIEL DE L'INFO DE

PONTCARRÉ

www.mairiepontcarre.net



Carnaval au centre de loisirs !

Village forestier de la Brie



Commémoration du 8 mai 1945



Gymnastique douce pour les séniors



Une brocante ensoleillée !



Vos élus

Vous désirez rencontrer vos élus ?
Consultez cette présentation
pour vous guider.

Maire

Tony SALVAGGIO

1^{er} adjointe

Catherine TOURNUT - Finances -
Personnel

Adjoints

François BENAVENTE - Urbanisme
Corinne GABILLARD - Affaires Sociales
Axel JEAN - Enfance - Jeunesse
Déborah THOMAS - Vie Associative

Conseillers Délégués

Claude MACLE - Travaux
Rita KHANFOUR - Affaires scolaires
Farid GAUTIER - Voirie
Monia SAKOUHI - Vie économique
Bertrand POITEVIN - Environnement
et divers réseaux

Conseillers municipaux -
liste majoritaire

Sophie THOMAS
Djamel AROUSSI
Céline DUPONCHEL
Jonathan PRUVOST

Conseillers municipaux -
listes minoritaires

Bruno BERTHINEAU
Sylvie RODRIGUES
Sébastien PERIN
Stéphanie CARVALHO

Bulletin municipal de Pontcarré

tiré à 1200 exemplaires

juin 2026

ISSN : 3100-0029

Directeur de la publication :
Tony Salvaggio

Rédactrices en chef :
Illona Martin, Rita Khanfour

Rédaction : les élus et le personnel communal

Maquette et PAO : Ateliers ACCAP

Impression : Chauvat-Bertau

Crédits photos : les élus et le personnel
communal

Freepik.com et Adobestock.com

Sommaire

4 Vie municipale

- 4 Découvrez votre nouveau conseil municipal
- 6 Le budget communal : des choix pour aujourd'hui et pour demain

8 Vie associative

- 8 En avril, la chasse aux œufs a ravi petits et grands !
- 9 La fête foraine, un instant festif dans le quotidien des pontcarréens !
- 10 Une brocante réussie sous le soleil de mai !
- 11 Découvrez deux associations

12 Enfance jeunesse

- 12 De l'espace à la jungle : les vacances rocambolesques
du centre de loisirs !

14 Social

- 14 La Mission Locale au service des jeunes pontcaréens et pontcaréennes
- 15 Gymnastique pour seniors

16 Richesses cachées

- 16 La forêt de Pontcarré, mémoire vivante du village

18 Vie scolaire

- 18 Actions à l'école maternelle
- 19 Actions à l'école élémentaire

20 Vie municipale

- 20 8 mai 1945, Pontcarré se souvient
- 21 Évadez-vous cet été : Marne et Gondoire à Vélo, c'est Cadeau !
- 22 Quand les enfants deviennent des artistes à la bibliothèque
- 23 Animations à la bibliothèque pendant les vacances d'été
- 24 Quelles procédures pour quels travaux ?

25 Tribunes

27 Vie municipale

- 27 Compte-rendu du conseil municipal
- 27 État Civil 2026

28 Informations



Chères Pontcarréennes et chers Pontcarréens,

Pour ce premier bulletin de la nouvelle mandature, permettez-moi de remercier chacune et chacun d'entre vous.

Vous avez contribué à cette réélection et je suis honoré de votre confiance renouvelée.

Elle permet à l'équipe de la majorité qui m'accompagne de mettre en place nos engagements de campagne et de finaliser les projets engagés ou en cours de réalisation.

Je tiens également à remercier l'ensemble des équipes municipales qui œuvrent sans relâche dans les différents services, avec un vrai sens du service public et un réel dévouement et attachement pour leur commune.

Dans ce bulletin, vous allez retrouver le nouveau Conseil Municipal ainsi qu'un point précis sur le budget de notre commune dans le respect de nos engagements.

Vous pourrez également retrouver ou découvrir les différentes manifestations et activités ayant marqué le trimestre, les richesses cachées de Pontcarré, les actions menées dans le cadre scolaire et des informations utiles.

Je vous souhaite une bonne lecture, un bel été et de bonnes vacances à ceux qui partent.

Votre Maire
Tony Salvaggio

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'TS' or similar initials, written in a stylized, cursive manner.

Vie municipale

Découvrez votre nouveau conseil municipal



Liste majoritaire

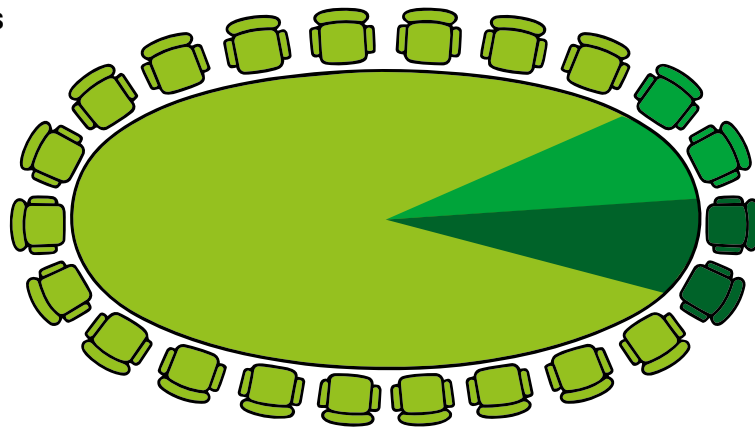
Vivre à Pontcarré

15 sièges

Listes minoritaires

**Pontcarré
Autrement**
2 sièges

**Ensemble
Pour Pontcarré**
2 sièges



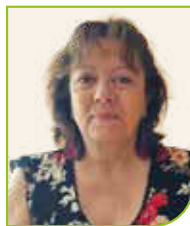
Tony SALVAGGIO
Maire



Catherine TOURNUT
1^{re} Adjointe
Finances - Personnel



François BENAVENTE
2^e Adjoint
Urbanisme



Corinne GABILLARD
3^e Adjointe
Affaires sociales



Axel JEAN
4^e Adjoint
Enfance - Jeunesse



Déborah THOMAS
5^e Adjointe
Vie associative



Claude MACLE
Conseiller délégué
Travaux



Rita KHANFOUR
Conseillère déléguée
Affaires scolaires



Farid GAUTIER
Conseiller délégué
Voirie



Monia SAKOUHI
Conseillère déléguée
Vie économique



Bertrand POITEVIN
Conseiller délégué
Environnement
et divers réseaux



Sophie THOMAS
Conseillère municipale



Djamel AROUSSI
Conseiller municipal



Céline DUPONCHEL
Conseillère municipale



Jonathan PRUVOST
Conseiller municipal



Bruno BERTHINEAU
Conseiller municipal
Pontcarré Autrement



Sébastien PERIN
Conseiller municipal
Pontcarré Autrement



Sylvie RODRIGUES
Conseillère municipale
Ensemble Pour Pontcarré



Stéphanie CARVALHO
Conseillère municipale
Ensemble Pour Pontcarré

Liste des commissions communales

Chaque commission est présidée par Monsieur le Maire, Tony SALVAGGIO, et est constituée des élus suivants :

Finances



Catherine TOURNUT



Déborah THOMAS



Rita KHANFOUR



Bertrand POITEVIN



Sylvie RODRIGUES

Urbanisme et environnement / cadre de vie



François BENAVENTE



Farid GAUTIER



Bertrand POITEVIN



Claude MACLE



Sébastien PERIN

Travaux et voirie



Farid GAUTIER



Claude MACLE



Bertrand POITEVIN



François BENAVENTE



Bruno BERTHINEAU

Scolaire



Axel JEAN



Rita KHANFOUR



Sophie THOMAS

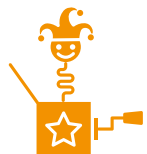


Jonathan PRUVOST



Sylvie RODRIGUES

Animation, jeunesse, sport et culture



Déborah THOMAS



Djamel AROUSSI



Jonathan PRUVOST



Sophie THOMAS



Stéphanie CARVALHO



Illona
MARTIN

Le budget communal des choix pour aujourd'hui et pour demain

Chaque année, la commune élabore et vote son budget. Derrière ce document parfois perçu comme technique, se cache en réalité un outil concret qui influence directement la vie quotidienne des habitants : écoles, voirie, équipements sportifs, culture, sécurité... tout passe par le budget communal.

Le budget communal est bien plus qu'un tableau de chiffres. Il traduit les priorités et les engagements de l'équipe municipale. Il permet de planifier les actions à court et moyen terme, tout en assurant le bon fonctionnement des services publics locaux.

UN RÉSULTAT 2025 EXCÉDENTAIRE

+ Recettes de fonctionnement	2 537 518,51 €
- Dépenses de fonctionnement	2 219 682,55 €
+ Reprise du résultat 2024	2 026 218,37 €
= TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 344 054,33 €
- Dépenses d'investissement	326 617,91 €
- Dépenses d'investissement (restes à réaliser 2025)	379 222,06 €
+ Recettes d'investissement	373 494,31 €
+ Recettes d'investissement (restes à réaliser 2025)	- €
+ Reprise du résultat d'investissement 2024	- 141 596,33 €
= TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	- 473 941,99 €
= RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2025	1 870 112,34 €

Le budget 2026 s'inscrit dans la continuité des engagements pris. Dans un contexte économique marqué par l'inflation, la hausse des coûts de l'énergie et les contraintes financières imposées aux collectivités, la municipalité a fait le choix de protéger les services publics de proximité tout en préparant l'avenir.

Nos priorités sont claires :

- maintenir les taux de fiscalité pour les ménages,
- maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants,
- investir pour améliorer durablement le cadre de vie,
- mobiliser des subventions auprès de l'État, du Conseil départemental et régional chaque fois que possible.

Dans un contexte marqué par la hausse des coûts (énergie, matières premières) et les incertitudes financières, nous avons fait le choix de protéger les services publics essentiels tout en poursuivant nos investissements. Notre objectif est simple : garantir un cadre de vie de qualité pour tous les habitants, sans augmenter la pression fiscale. Ainsi, la commune continue de :

- soutenir les écoles et les activités périscolaires,
- accompagner les associations, piliers du lien social,
- entretenir les équipements publics,
- garantir des services accessibles à tous.

BUDGET PRIMITIF 2026

	Dépenses	Recettes
Inscriptions nouvelles de fonctionnement (réel)	2 580 520,00 €	2 340 498,00 €
Inscriptions nouvelles de fonctionnement (ordre)	1 650 090,34 €	20 000,00 €
Reprise du résultat N-1	- €	1 870 112,34 €
SECTION FONCTIONNEMENT	4 230 610,34 €	4 230 610,34 €
Inscriptions nouvelles d'investissement (réel)	1 807 090,34 €	650 941,99 €
Inscriptions nouvelles d'investissement (ordre)	20 000,00 €	1 650 090,34 €
Opérations patrimoniales	15 000,00 €	15 000,00 €
Restes à réaliser N-1	379 222,06 €	- €
Reprise du résultat N-1	94 719,93 €	- €
SECTION INVESTISSEMENT	2 316 032,33 €	2 316 032,33 €
TOTAL BUDGET PRINCIPAL	6 546 642,67 €	6 546 642,67 €

INVESTIR POUR DEMAIN

Au-delà de la gestion quotidienne, le budget 2026 affirme une ambition : préparer la commune aux défis de demain.

Face à la baisse des dotations et aux incertitudes économiques, la municipalité fait le choix de la responsabilité. Plusieurs axes structurants guident les investissements :

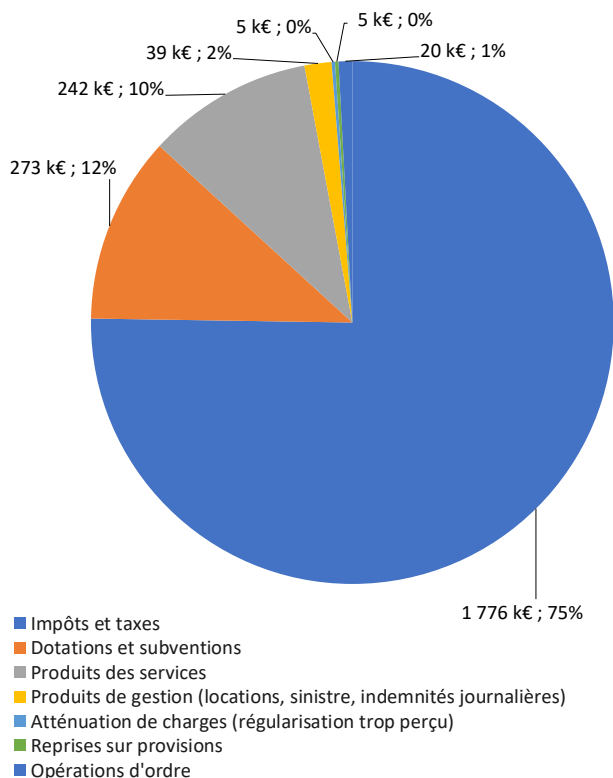
- la transition écologique,
- la modernisation des équipements publics,
- l'amélioration du cadre de vie,
- le développement d'infrastructures adaptées aux besoins de tous.

Ces investissements seront réalisés avec une gestion rigoureuse, afin de maîtriser l'endettement tout en maintenant un niveau d'ambition élevé.

L'objectif est clair : agir sans compromettre l'avenir.

Dans un contexte où les collectivités locales sont de plus en plus sollicitées, la municipalité revendique une ligne claire : agir localement avec efficacité, tout en portant des choix cohérents et responsables. Le budget communal est ainsi le reflet d'un engagement : celui de servir l'intérêt général avec transparence, ambition et pragmatisme. Ce budget est un budget responsable, équilibré et tourné vers l'avenir. Il concrétise les engagements pris devant les habitants et prépare la commune aux défis de demain.

Recettes de fonctionnement 2026



Mieux comprendre : les RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Impôts et taxes : Ce sont les recettes principales d'une commune, dans notre cas elles représentent 75% des recettes de fonctionnement.

Dotations et subventions : Toutes les aides financières versées par des organismes de gouvernance (Etat, région, département, etc.)

Produits des services : Cela représente les recettes générées par la vente de services, produits ou activités proposés par la commune. Dans notre cas, ces recettes proviennent en majorité des activités périscolaires.

Produits de gestion : L'ensemble des recettes liées à la gestion du patrimoine communal, cela comprend les revenus issus de la location de salles municipales, les indemnités d'assurance, etc.

Reprises sur provisions : Ce sont les sommes mises de côté par la commune l'année précédente pour faire face à de potentiels risques futurs qui sont réintégrées au budget de l'année N+1.

Atténuation de charges : Il s'agit d'opérations de correction comptable comme la régularisation trop perçu, les remboursements d'assurances....

Opérations d'ordre : Des mouvements comptables sans impact réel sur le budget

Mieux comprendre : les DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général : Il s'agit des dépenses courantes nécessaires au bon fonctionnement des services publics (achat de fournitures, assurances, frais de télécommunication, etc.). Elles représentent 46,74% des dépenses dans notre budget.

Charges de personnel : Ce sont les dépenses liées aux agents communaux (salaires, cotisations sociales, etc.). Elles représentent 44,41% des dépenses dans notre budget.

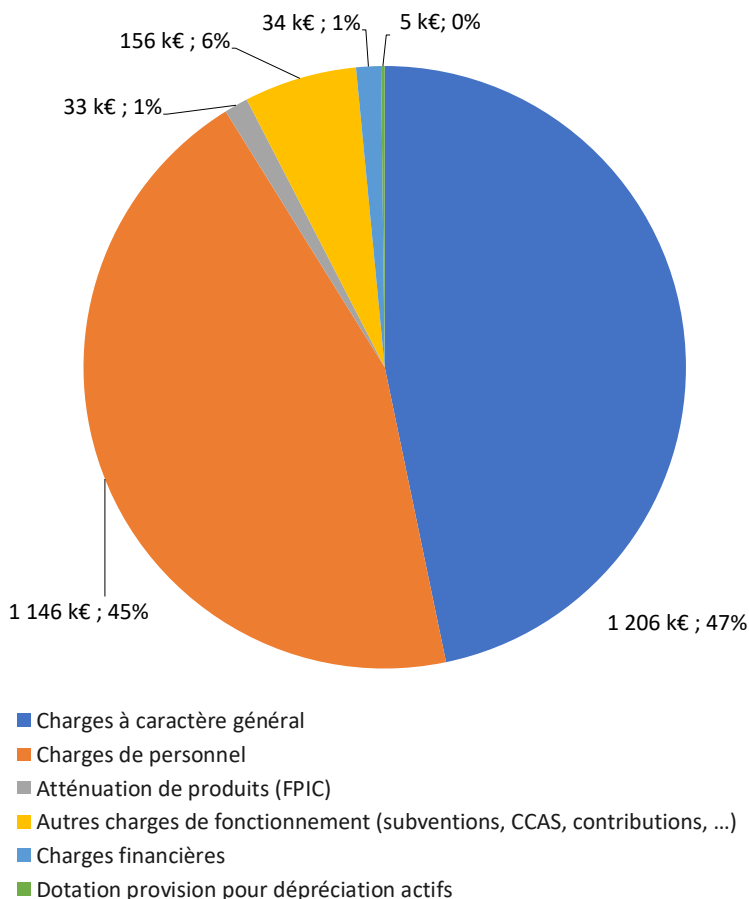
Atténuation de produits (FPIC) : Le Fond de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales est un mécanisme national de redistribution financière entre communes mis en place en 2012. Les communes les plus aisées reversent une partie de leurs recettes au FPIC pour aider les communes moins favorisées.

Autres charges de fonctionnement : Toutes les dépenses liées aux missions spécifiques de la commune, cela inclut les subventions associatives, les contributions au CCAS, la participation aux syndicats intercommunaux, etc.

Charges financières : Elles représentent les sommes liées aux opérations financières de la commune tels que les intérêts d'emprunts, les frais bancaires, etc.

Dotations provision pour dépréciation actifs : C'est une charge comptable qui reflète la diminution de la valeur d'un actif circulant (ici, des biens ou des équipements communaux) signalant que sa valeur actuelle est jugée inférieure à sa valeur comptabilisée. Cela permet d'anticiper financièrement leur renouvellement.

Budget Primitif 2026



Catherine TOURNUT

Vie associative

En avril, la chasse aux œufs a ravi petits et grands !

La chasse aux œufs a été un beau succès avec **114 enfants participants**.

Petits et grands ont joué pour gagner de délicieux œufs en chocolat et repartir chacun avec un diplôme du meilleur chasseur.

Rires, sourires et bonne humeur étaient au rendez-vous. Nous remercions toutes les familles présentes et nous sommes ravis d'avoir partagé ce moment avec vous.

Un immense merci également aux bénévoles du comité des fêtes, dont l'implication a permis la réussite de cette matinée.



La fête foraine, un instant festif dans le quotidien des pontcarréens !

Comme chaque année, vous avez été nombreux à venir profiter de la fête foraine.

Entre les sensations des auto-tamponneuses, les rires sur les manèges enfants, l'adresse au tir et les jeux à pièces, petits et grands ont trouvé de quoi s'amuser.

Ambiance festive, éclats de rire et moments partagés en famille et entre amis ont rythmé ces belles journées.

Merci à tous les participants pour leur fidèle présence.



Vie associative

Une brocante réussie sous le soleil de mai !

Le 9 mai dernier, notre brocante annuelle s'est déroulée sous un beau soleil printanier. Ce fut une journée riche de belles découvertes, de rencontres et de bonne humeur.

Un grand merci à tous les exposants venus en nombre pour donner une seconde vie à leurs objets remplis de souvenirs. Grâce à vous, les allées étaient animées et riches en couleurs et en trésors.

Nous remercions également tous les visiteurs venus déambuler, flâner, chiner, échanger et profiter de cette belle journée avec nous.

Tout était réuni pour faire de cette journée un vrai moment de plaisir partagé.

Enfin, un grand bravo et merci à tous les bénévoles présents du matin au soir et qui ont œuvré dans l'ombre et sur le terrain avec efficacité, entrain et dévouement pour donner vie à cet événement. Vous avez, encore une fois, tout donné pour que cette journée soit une réussite.



Déborah THOMAS

Découvrez deux associations

Pontcarré Judo

Le judo, qu'est-ce que c'est ?

Le judo est un art martial japonais créé en 1882.

Sport de combat, il repose sur le principe d'utiliser la force de l'adversaire pour le maîtriser plutôt que de s'y opposer. Le judo met l'accent sur des valeurs fortes comme le respect, la maîtrise de soi et l'entraide.

La pratique du judo peut commencer dès le plus jeune âge.

Découvrir l'association

L'association PONTCARRÉ JUDO accueille les pratiquants dès 4 ans jusqu'aux adolescents et aux adultes. Jusqu'à 99 ans !!!!

L'association de judo, disparue il y a une dizaine d'années, renaît avec une nouvelle énergie depuis 2025. Cette belle relance est portée par Julien DUPONCHEL qui a lui-même fait ses premiers combats sur le tatami de Pontcarré dès l'âge de 4 ans.

Aujourd'hui devenu professeur de judo à son tour, il revient aux sources avec la volonté

de transmettre sa passion et de faire revivre cette association qui a marqué ses débuts.

À partir de 4 ans, les enfants découvrent le judo de façon ludique : ils apprennent à chuter sans se faire mal, à se déplacer, à respecter les règles simples et à travailler en groupe.

Les séances sont basées sur des jeux qui développent la motricité, l'équilibre et la coordination tout en intégrant les premières notions de judo

Ensuite le club accompagne les jeunes tout au long de leur évolution et propose des cours adaptés aux ados et aux adultes que ce soit pour le loisir, la remise en forme ou la pratique plus technique.

Nous contacter :

Céline DUPONCHEL (Présidente)

06.14.16.19.44

pontcarrejudo@gmail.com



Suivez-nous sur Instagram !
pontcarrejudo



L'Aïki-Club

Savez-vous en quoi consiste la pratique ?

L'Aïkido est l'héritier de techniques de combat à mains nues des samouraïs (les anciens « ju-jitsu »). On y trouve : des techniques d'esquive, des procédés de contournement, des clés de bras, des immobilisations etc...

Mais aussi :

Au Japon, on le surnomme parfois « Zen en mouvement »... Pourquoi donc ? Au-delà de l'activité purement technique, on y trouve également un travail sur le mental. À savoir, comment garder son calme même dans l'adversité.

Pour comprendre, il faut essayer !

Du fait de cette dimension « interne », chaque entraînement devient une remise en question de nos certitudes, alors oseriez-vous franchir le cap ?

Juillet et août marquent la traditionnelle pause estivale, mais nous vous invitons à venir nous rencontrer sur notre stand au Forum des Associations de Pontcarré, si vous souhaitez échanger et en savoir plus sur notre pratique. Ou alors de profiter des portes ouvertes de septembre pour essayer librement (une simple tenue de sport fera l'affaire).

Les cours ont lieu les mercredis et vendredis de 20h à 21h30 dans le dojo situé à l'étage de la maison des associations, 81-83 grande Rue

Sans compétition (sauf avec soi-même !) À partir de 15 ans.

Nous contacter :

Philippe BRAJDIC (Président)

06 70 69 30 07

aikiclubpontcarre@free.fr



Suivez-nous sur Facebook !
Aïkido Pontcarré

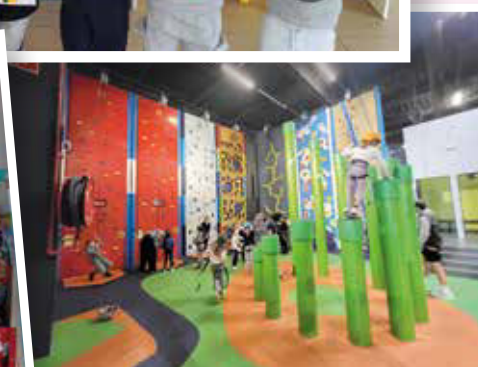
De l'espace à la jungle les vacances rocambolesques du centre de loisirs !

Hiver...

Les petits explorateurs de l'espace et la nature !

Lors de la première semaine de vacances, nos petits apprentis explorateurs ont fait la rencontre de BIDULE, un visiteur venu d'ailleurs, bien embêté après le crash de sa fusée. Il a alors fallu partir à l'aventure pour retrouver les différents morceaux de celle-ci et la réparer ! Au programme de cette mission : création des objets indispensables à l'exploration (cartes, jumelles, boussoles), découverte de la nature en forêt, initiation à l'escalade au DOCK 39 du Clos du Chêne, sans oublier un ravitaillement bien mérité avec la réalisation de délicieux gâteaux. La semaine s'est terminée par un grand rallye photo rempli de bonne humeur. C'est avec joie que BIDULE a finalement pu redécoller vers de nouveaux horizons !

Pour la deuxième semaine, nous sommes partis à la découverte de l'espace et de la nature. Les enfants ont appris de nombreuses choses sur les planètes et la Lune en assistant au spectacle immersif « À nous l'espace ! », proposé par les deux astronautes de la compagnie Vague de Nuit. Entre ciel et terre, nous avons également jardiné et profité d'une météo printanière précoce pour nous intéresser aux insectes, ainsi qu'à la faune et à la flore qui nous entourent à Pontcarré.





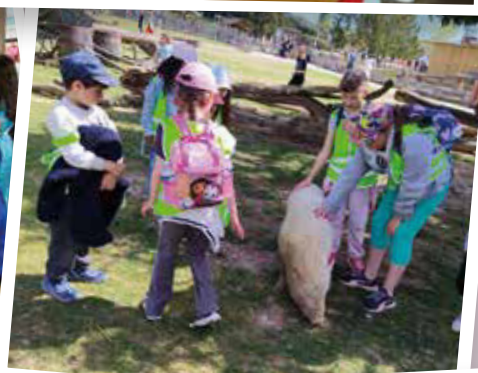
Printemps...

Entre jungle et carnaval : Le Marsupilami s'invite au centre de loisirs !

Lors de la première semaine des vacances de printemps, les enfants ont vécu une aventure pleine de surprises sur le thème « Sur les traces des œufs du Marsupilami ». Après avoir perdu ses œufs, le Marsupilami a volé les cacahuètes de Pokito le perroquet chez les élémentaires, tandis que chez les maternelles, il a embarqué par erreur la tenue de scène de Céline Dion pour son concert du 24 avril. Heureusement, Cacahuètes, la mascotte, était présente tout au long de la semaine pour accompagner les enfants dans leurs enquêtes et leurs défis.

Mission réussie : le Marsupilami, ses œufs, les cacahuètes ainsi que la tenue de scène ont été retrouvés, permettant à Céline Dion d'être bien présente pour son concert du 24 avril ! Une semaine remplie de rires, d'aventures et de beaux souvenirs.

La deuxième semaine s'est révélée être un véritable voyage carnavalesque au cœur de la jungle, durant lequel les enfants ont pu découvrir de nombreux animaux grâce à la visite de Parrot World. Entre sorties en forêt et activités extérieures, ce beau voyage s'est terminé sur une note festive où maquillage, déguisements et déambulation musicale étaient au rendez-vous.



Alexia GUILBERT,
Julie BESSERER et
l'Équipe d'animation

La Mission Locale

au service des jeunes pontcaréens et pontcaréennes

Connaissez-vous la mission locale ?

Depuis 1980, le réseau public français des missions locales accompagne les jeunes de 16 à 25 dans leur insertion professionnelle et sociale. Elle propose un suivi personnalisé pour l'emploi, la formation, et les démarches administratives. Elle aide aussi à résoudre des difficultés liées au logement, à la santé ou à la mobilité.

En 2025, la Mission Locale du Plateau de Brie a accompagné plus d'une dizaine de jeunes Pontcaréens et Pontcaréennes dans leur insertion dans la vie professionnelle via des dispositifs d'aides à la formation, à l'accès au premier emploi et à la mobilité.

Vous pouvez contacter la Mission Locale du Plateau de Brie à Ozoir-la-Ferrière au 01 64 43 52 90

Indicateur	Information	Règle de calcul
	Jeunes accompagnés	Nombre de jeunes avec au moins un entretien individuel, un atelier, une information collective... dans l'année
	Contrats signés	Nombre de situations d'emploi ou d'alternance de type CDD, CDI ou intérim... débutées dans l'année
	Aides financières	Somme des aides versées via un dispositif national et somme des montants accordés au titre des demandes d'aide financière
	Formation	Nombre d'entrées en formation (mobilisation, pré-qualification, qualification...) dans l'année
	CEJ	Contrat d'Engagement Jeune
	PACEA	Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie
	PMSMP	Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel
	RQTH	Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé



Gymnastique pour seniors

Équilibre, souplesse et pilates dans une atmosphère conviviale

À mesure que nous avançons en âge, il devient essentiel de maintenir notre forme physique pour préserver notre autonomie et notre qualité de vie.

La gymnastique destinée aux seniors est une excellente manière de travailler l'équilibre et la souplesse, tout en bénéficiant des bienfaits du Pilates.

Sous la direction d'une coach spécialisée, des cours de gymnastique et de Pilates sont proposés chaque semaine pour les seniors.

Les exercices proposés consistent en des mouvements simples et sécuritaires qui aident à renforcer les muscles, améliorer la posture et prévenir les chutes. Voici quelques-uns des principaux avantages :

- 1. Amélioration de l'Équilibre :** Travailler sur l'équilibre est crucial pour éviter les chutes. Les exercices proposés permettent d'affiner la coordination et de renforcer la stabilité.
- 2. Souplesse Accrue :** La souplesse est souvent négligée, mais elle est essentielle pour maintenir une bonne mobilité. Des étirements doux et des exercices de flexibilité aident à garder les articulations en bonne santé et à réduire les douleurs musculaires.
- 3. Renforcement Musculaire :** Des exercices ciblés renforcent les muscles, ce qui est indispensable pour réaliser les activités quotidiennes sans difficulté. Un bon tonus musculaire contribue également à la protection des articulations.

LE PILATES C'EST QUOI ?

Il s'agit d'une méthode de conditionnement physique qui se concentre sur le renforcement du tronc, l'amélioration de la flexibilité et la prise de conscience corporelle. Les exercices proposés sont adaptés pour garantir sécurité et efficacité :

- **Renforcement du Centre :**
En se concentrant sur les muscles abdominaux et du dos, le Pilates aide à stabiliser le corps et à améliorer la posture.
- **Mouvements Contrôlés :**
Les exercices de Pilates sont souvent lents et contrôlés, ce qui permet de minimiser les risques de blessure tout en favorisant une meilleure connexion esprit-corps.

La gymnastique pour seniors, intégrant équilibre, souplesse et Pilates, est une véritable solution pour rester actif et en bonne santé dans une ambiance amicale et dynamique.

N'hésitez pas à rejoindre le groupe dès la rentrée pour découvrir les bienfaits d'une pratique régulière dans une ambiance chaleureuse.

Si vous êtes intéressé.e n'hésitez pas à vous préinscrire en mairie pour la rentrée de septembre.

Bouger, c'est aussi créer des liens, partager des moments et savourer la vie ensemble.

Alors, prêt à faire le premier pas ?



Catherine
TOURNUT



La forêt de Pontcarré, mémoire vivante du village

À Pontcarré, la forêt ne se contente pas d'offrir un décor naturel remarquable.

Elle est une présence ancienne, familière, presque intime.

Aujourd'hui encore, elle attire promeneurs et amoureux de nature, venus croiser, au détour d'un sentier, cerfs sika, biches, sangliers, lapins ou écureuils. Dès les beaux jours, et tout particulièrement le 1er mai, elle devient un lieu de tradition, où l'on vient cueillir le muguet, symbole du printemps et du lien profond entre les habitants et leur environnement.

Mais derrière cette nature généreuse se cache une histoire humaine souvent méconnue. Pendant longtemps, la forêt a façonné la vie et le travail des Pontcarréens.

Au lieu-dit du « Bois des Charbonniers », sur la route de Villeneuve, vivaient les charbonniers. Dans des huttes recouvertes de branchages, ils produisaient le charbon de bois, entretenant sans relâche des feux exigeants. Leur quotidien était rude : ils vivaient dans des conditions précaires, dans des « loges » faites de terre et de toile goudronnée, souvent pieds nus, au plus près de leur labeur.

Les bûcherons, eux, résidaient dans le village, dans de modestes maisons de pierre. Travaillant à la tâche pour le Baron de Rothschild, ils coupaient le bois en hiver, saison durant laquelle s'effectuait l'essentiel de leur activité.





Le reste de l'année imposait une organisation rigoureuse : il fallait économiser, puis compléter ses revenus aux beaux jours par des travaux saisonniers comme la moisson ou l'entretien des fossés. Le bois coupé servait notamment à chauffer le château, le surplus étant redistribué aux employés.

À leurs côtés, les gardes-chasse bénéficiaient d'un statut plus envié. Logés dans des habitations confortables, dotés d'équipements et de tenues fournies, ils veillaient sur le domaine et participaient à l'élevage des faisans. Ils avaient également le privilège d'accompagner le Baron de Rothschild et ses invités lors des chasses.

La forêt faisait aussi vivre toute une économie discrète : braconniers, cueilleurs de muguet, de champignons, de fougères ou de tilleul trouvaient dans ses ressources de quoi subsister.

Aujourd'hui, si les métiers ont changé, la forêt demeure une richesse essentielle de Pontcarré, à la fois naturelle, historique et culturelle. Comme l'évoquait Jean-Paul Cara dans sa chanson dédiée au village, Pontcarré reste « ce petit village au cœur de la forêt... qu'il faudra protéger ». Une invitation à préserver ce patrimoine précieux, témoin d'un passé humble et courageux, et écrin de vie pour les générations à venir.

Références

Pontcarré d'hier et d'aujourd'hui par l'association des amis de la bibliothèque municipale de Pontcarré 2007



Rita
KHANFOUR

Actions à l'école maternelle



Un jardin pour apprendre et imaginer : le projet « École dehors » de l'école maternelle

À l'école maternelle de Pontcarré, l'apprentissage prend racine au cœur de la nature. Après une année consacrée à l'exploration des cinq sens, les élèves s'engagent cette fois dans un nouvel univers : celui des contes. Ce fil conducteur guidera la création d'un jardin thématique, pensé comme un espace vivant où se mêlent imagination, découverte et apprentissages.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de « l'école dehors », une démarche pédagogique qui permet à chaque classe de se rendre au jardin une fois par semaine. Ces sorties régulières offrent un terrain d'apprentissage concret et stimulant, où les élèves expérimentent autrement les savoirs.



Au fil des saisons, les activités sont variées et adaptées à tous les domaines. Les mathématiques prennent forme à travers la manipulation d'éléments naturels : cailloux, feuilles ou branches deviennent supports de calcul et de tri. La lecture s'invite sous forme de chasses aux lettres et aux sons, ou de moments plus calmes, comme les lectures offertes dans le tipi végétal, un espace propice à l'écoute et à l'imaginaire.

Les élèves participent également à des chasses aux trésors saisonnières, explorent le vivant en observant insectes et éléments naturels, et développent leur sens artistique grâce à des ateliers d'arts visuels utilisant les ressources du jardin. Les activités de plantation, de semis et d'entretien des plantes permettent quant à elles de sensibiliser les enfants au respect de l'environnement et au cycle du vivant.



Au-delà des apprentissages, ce projet favorise un lien précieux avec les familles. Les parents sont régulièrement invités à accompagner les classes lors de ces sorties. Leur présence, toujours bienveillante, contribue à renforcer les échanges et à partager des moments riches avec les enfants.

Dans cette dynamique, des parents d'élèves ont rejoint la classe de M^{me} Galien pour capturer en images ces instants de vie au jardin. Ces photographies viendront témoigner de l'évolution du projet tout au long de l'année.

Entre nature et contes, ce jardin pédagogique devient ainsi un véritable lieu d'éveil, où apprendre rime avec explorer, créer et grandir ensemble.

L'école maternelle clôturera cette année scolaire par la fête de l'école, qui se tiendra le **samedi 13 juin de 9h30 à 12h**, dans un moment convivial réunissant enfants, familles et équipes éducatives.

Actions à l'école élémentaire

Une année riche en projets à l'école élémentaire

Tout au long de l'année, les élèves de l'école élémentaire ont bénéficié de nombreuses actions éducatives et culturelles, contribuant à enrichir leurs apprentissages et à développer leur ouverture au monde.

Le 14 avril, toutes les classes ont assisté à un concert pédagogique proposé dans le cadre du festival Les Ritournelles, organisé par Marne et Gondoire. Cette intervention de musiciens, reconduite pour la quatrième année consécutive, a une nouvelle fois rencontré un vif succès grâce à la qualité de la prestation et à son approche adaptée aux enfants.



Dans un autre registre, M^{me} Klinguer, policière, est intervenue pour la quatrième année autour du dispositif « Savoir rouler à vélo ». Les élèves ont ainsi bénéficié d'une formation complète, avec une partie théorique en novembre suivie d'une mise en pratique en mars, permettant de sensibiliser tous les élèves aux règles de sécurité routière.

Au mois de mars, des bénévoles de l'UNICEF sont également intervenus dans les classes pour aborder des thématiques essentielles telles que les droits de l'enfant, l'accès à la santé ou encore à l'eau potable. Ces échanges ont permis aux élèves de mieux comprendre les enjeux de solidarité et de citoyenneté à l'échelle mondiale.

Par ailleurs, plusieurs journées de sensibilisation ont été organisées du CP au CM2 : lutte contre le harcèlement (6 novembre), sensibilisation au handicap (20 mars) et lutte contre le racisme (16 avril). À travers des supports variés (films d'animation, albums jeunesse), les enseignants ont favorisé des temps d'échange et de réflexion adaptés à l'âge des élèves. Ces temps forts, particulièrement riches, ont vocation à être reconduits chaque année.

Les classes de CM1, CM1/CM2 et CM2 ont également participé à la journée des « Petits Colibris » au parc de Rentilly, organisée par la communauté de communes de Marne et Gondoire. Cette journée a permis aux élèves de prendre part à différents ateliers autour de la biodiversité et de la transition écologique : découverte des ruches avec une apicultrice (vie des abeilles et rôle dans la biodiversité), sensibilisation à la préservation de la faune et de la flore locales, initiation aux sciences participatives (protocoles ludiques pour aider les chercheurs) et création artistique en land art à partir d'éléments naturels.



Dans une démarche de continuité éducative, des élèves du collège Eugène Delacroix sont venus à la rencontre des CM2 pour leur présenter des jeux conçus dans le cadre du club Éducation au Développement Durable. Les échanges ont été particulièrement appréciés et ont permis aux plus jeunes de s'impliquer de manière ludique dans ces thématiques.

Enfin, la vie de l'école se poursuivra avec des sorties scolaires prévues en mai et juin, avant de se conclure par la **fête de l'école**, qui se tiendra **le vendredi 26 juin à 18h**.

Une année dynamique, placée sous le signe de la culture, de la citoyenneté et du vivre-ensemble.

Travaux à l'école

Des améliorations ont déjà été réalisées à l'école, avec le remplacement du portail d'entrée. Cet aménagement permet de renforcer la sécurité des accès pour les élèves et les équipes éducatives.

D'autres interventions importantes sont programmées pour la période estivale. Elles concernent en priorité le système de chauffage, avec la désignation prochaine d'une société chargée de l'étude.

Une étude thermique complète de l'ensemble des bâtiments sera engagée afin d'améliorer la performance énergétique et le confort des usagers.

Enfin, la cour de l'école fera l'objet des premiers aménagements, avec un projet de verdissement visant à favoriser le bien-être des enfants, ainsi que l'installation d'un grillage de sécurité renforcé.



Rita
KHANFOUR

8 mai 1945, Pontcarré se souvient

Commémoration du 81^e anniversaire de la Victoire

Le 8 mai 1945 marque la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.

Ce jour-là, les représentants de l'Allemagne signaient l'acte de capitulation à Berlin devant leurs homologues français, américains, britanniques et soviétiques, mettant un terme à six années d'une guerre qui avait ravagé l'Europe et endeuillé des millions de familles.

Quatre-vingt-un ans plus tard, cette date reste gravée dans notre mémoire collective comme le symbole de la paix retrouvée et du courage de celles et ceux qui se sont battus pour notre liberté.

Comme chaque année, la commune de Pontcarré s'est associée aux cérémonies nationales afin d'honorer la mémoire des soldats tombés au champ d'honneur, des résistants, des déportés et de toutes celles et ceux qui ont contribué, de près ou de loin, à la victoire des Alliés.

Devant le monument aux morts, les participants ont assisté aux prises de parole, aux dépôts de gerbes ainsi qu'à la lecture de textes commémoratifs rappelant le sacrifice de celles et ceux qui ont combattu pour la liberté. Jeunes, adultes et aînés ont partagé ce temps de recueillement, illustrant l'importance de transmettre une histoire qui appartient à tous et de faire vivre cette mémoire collective. Ces moments rappellent aussi que derrière les grandes pages de l'Histoire se trouvent des destins individuels, des familles endeuillées et des parcours de courage souvent exemplaires.

Dans son discours, Monsieur le Maire a rappelé que la paix et la liberté ne sont jamais définitivement acquises. Il a souligné que notre société reste aujourd'hui confrontée à des formes de racisme, d'intolérance et de rejet de l'autre, rendant plus que jamais nécessaire l'éducation des enfants au respect, à la tolérance et à l'acceptation des différences. Il a également insisté sur la fragilité des équilibres du monde et sur la responsabilité collective de préserver la paix pour les générations futures.

S'adressant aux plus jeunes, il les a invités à échanger avec leurs grands-parents afin de recueillir les souvenirs, les récits et les enseignements de cette période. Car se souvenir, c'est aussi transmettre, comprendre le prix de la paix et mesurer l'importance de la préserver.

À travers cette cérémonie, la commune de Pontcarré réaffirme son attachement aux valeurs républicaines et au devoir de mémoire. Dans un contexte international marqué par les tensions et les divisions, ces temps de rassemblement prennent une résonance particulière et rappellent l'importance du vivre-ensemble et du respect mutuel. Alors que les derniers témoins de cette époque nous quittent, il appartient à chacun de veiller à ce que leur sacrifice ne soit jamais oublié. Pontcarré, fidèle à ses valeurs, a une nouvelle fois été au rendez-vous de la mémoire.



Évadez-vous cet été : Marne et Gondoire à Vélo, c'est Cadeau !



L'été est là, et avec lui l'envie de grand air, de nature et de découvertes au soleil !

Pour profiter pleinement des trésors de notre territoire, Marne et Gondoire remet son dispositif de **prêt de vélo gratuit** en selle, pour le plus grand plaisir des petits et des grands cyclistes.

À seulement 35 km de Paris, notre belle communauté d'agglomération est un véritable poumon vert, parsemé de sites naturels et culturels d'exception qui n'attendent que vous !

Pédalez en toute liberté

Que vous soyez en quête de tranquillité, d'une balade en famille ou d'une exploration sportive, le prêt de vélo est la solution idéale pour des escapades 100% détente. Des vélos pour adultes et enfants sont mis gratuitement à disposition sur trois sites stratégiques :

- Lagny-sur-Marne : Bord de Marne (Entrée du square Foucher de Careil)
- Bussy-Saint-Martin : Parc culturel de Rentiilly - Michel Chartier
- Ferrières-en-Brie : Parc de la Taffarette (Parking du Parc de la Taffarette, 23B Rue Maryse Bastié)

Vos destinations estivales favorites à portée de roue

Profitez des nombreux sentiers aménagés pour :

- Découvrir l'art et l'histoire au magnifique Parc culturel de Rentiilly - Michel Chartier.
- Remonter le temps en rejoignant le pittoresque Moulin Russon.
- Prendre le large sur les bords de Marne, l'endroit parfait pour une pause pique-nique rafraîchissante.
- S'amuser en famille dans l'écrin de verdure du parc de la Taffarette à Ferrières-en-Brie.

Nos chalets vous accueillent !

En pleine période estivale, les horaires s'étendent pour que vous puissiez profiter au maximum. Retrouvez les équipes de la Maison des mobilités et du prêt de vélo :

Période	Jours	Horaires
Hors vacances scolaires	Mercredi, jeudi et vendredi	14h00 - 18h00
	Samedi et dimanche	10h00 - 18h30
En vacances scolaires	Mardi, mercredi, jeudi et vendredi	10h00 - 13h00 et 14h00 - 18h00
	Samedi et dimanche	10h00 - 18h30

Comment réserver ?

C'est simple !

Pour tout renseignement ou pour réserver votre monture pour une journée d'évasion, contactez-nous :

Tél : 01 60 93 52 72

Mail : pretdevelo@marneetgondoire.fr



Alors, cet été, n'hésitez plus : enfourchez votre vélo et laissez-vous guider par le vent et le soleil à travers les plus beaux paysages de Marne et Gondoire !

Quand les enfants deviennent des artistes à la bibliothèque

Le début d'année 2026 était placé sous le signe de l'art à la bibliothèque. Le samedi 17 janvier, Élodie Hernoult, professeur au conservatoire de Marne et Gondoire, est venue pour un petit interlude musical. D'abord seule avec sa voix et ses instruments, elle a ensuite invité les enfants à participer. Ceux-ci se sont rapidement pris au jeu en produisant des sons avec de drôles d'objets. Un beau moment de partage et de découverte !



Le mercredi 11 février, c'était atelier création de super-héros. Grâce à des rouleaux, du papier, des ciseaux et de la colle, les enfants ont imaginé les costumes qu'ils voulaient. Chaque enfant est reparti avec sa petite œuvre d'art.



Le mercredi 18 mars, c'était atelier d'écriture poétique avec Anne Reverter. Une occasion de découvrir la poésie autrement que par le prisme de l'école. Les enfants ont écrit plusieurs petits poèmes sur différents thèmes en jouant avec les mots, les rimes et parfois même les formes avant de les partager avec les autres. Un petit moment suspendu où chacun était libre de s'exprimer.



Enfin, le mercredi 15 avril, les jeux de société étaient à l'honneur avec Elsa. Même sans lien avec l'art (si ce n'est la stratégie), les participants se sont amusés à découvrir plein de jeux qu'ils ne connaissaient pas et les parents de repartir avec des idées cadeaux. Pendant deux heures, la bibliothèque était bercée par les rires et les cris de victoire.



Animations à la bibliothèque pendant les vacances d'été



TOUT-PETIT TU LIS

Mercredi 8 juillet à 10h30 – Durée : 30 min

Prendre son temps autour d'un album... feuilleter, rêver, imaginer, s'émerveiller, se consoler... Parce qu'il n'est jamais trop tôt pour faire connaissance avec les livres et partager avec les bébés le plaisir de la lecture, les bibliothécaires invitent les tout-petits et leurs parents à découvrir des histoires. Comptines, jeux de doigts et formulettes se joignent à la fête pour s'amuser, s'éveiller et grandir.

Avec les bibliothécaires

Tout-petits jusqu'à 3 ans accompagnés d'un adulte



ATELIER ORIGAMI : LA NATURE DANS L'ART

Vendredi 26 août à 14h30 – Durée : 2 heures

C'est à la médiathèque que les médiateurs du musée intercommunal vous donnent rendez-vous pour jouer avec la nature dans l'art. À partir des jeux de la mallette pédagogique « Objet dans l'art » de la Réunion des musées nationaux, vous partagerez un moment ludique et chaleureux avant de vous lancer dans la réalisation d'un nénuphar ou d'une grenouille en origami.

Par l'équipe de médiation du Parc culturel de Rentilly – Michel Chartier

À partir de 6 ans



Réservation sur place ou au 01 87 94 02 13

Lieu : Bibliothèque de Pontcarré
5 allée du stade 77135 Pontcarré



Rémy
GODART

Quelles procédures pour quels travaux ?

Légendes :

*DP : Déclaration préalable

*PC : Permis de construire

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

- surface < 5 m² : aucune formalité
- surface < 40 m² : DP
- surface > 40 m² : PC

ANNEXES (CABANES BOIS OU BÉTON)

- surface < 5 m² : aucune formalité
- surface < 20 m² : DP
- surface > 20 m² : PC

PISCINE

- **Non couverte :**
 - surface < 10 m² : aucune formalité
 - surface < 100 m² : DP
 - surface > 100 m² : PC
- **Couverte :**
 - surface < 100 m² avec couverture inférieure 1,80 m : DP
 - surface > 100 m² avec couverture inférieure 1,80 m : PC
 - surface > 100 m² avec couverture supérieure 1,80 m : PC

TERRASSES NON-COUVERTES DE PLAIN PIED

- sans surélévation, ni fondation profonde : aucune formalité
- surface < 5 m² avec surélévation supérieure à 40 cm avec ou sans fondations profondes : aucune formalité
- surface < 20 m² avec surélévation supérieure à 40 cm avec ou sans fondations profondes : DP
- surface > 20 m² avec surélévation supérieure à 40 cm avec ou sans fondations profondes : PC

TOIT

- **Tuiles (réfection de toiture) :** DP
- **Auvent, préau :**
 - surface < 5 m² : aucune formalité
 - surface < 20 m² : DP
 - surface > 20 m² : PC
- **Aménagement des combles :**
 - surface < 5 m² : aucune formalité sauf si modification extérieure du bâti
 - surface < 20 m² : DP

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX, POMPE À CHALEUR, CLIM

Déclaration Préalable

CRÉATION DE FENÊTRES, CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES

Déclaration Préalable

FAÇADE, RAVALEMENT

Déclaration Préalable

PORTILLON ET PORTAIL

Déclaration Préalable

GARAGE

- **Agrandissement de surface :**
 - surface < 5 m² : aucune formalité
 - surface < 20 m² : DP
 - surface > 20 m² : PC
- **Transformation en habitat (aucun minimum de superficie) :** DP

CLÔTURE (SUR RUE OU LIMITE SÉPARATIVE)

- Déclaration Préalable

BON À SAVOIR

1. Faire appel à un architecte, c'est obligatoire pour ...
 - Toute construction neuve dont la surface plancher dépasse 150 m²
 - Toute extension supérieure à 20 m² et si la surface plancher ajoutée à l'existant fait dépasser les 150 m²
2. Les travaux non soumis à des formalités administratives doivent néanmoins respecter les règles d'urbanisme énoncées dans le PLU (consultable sur www.mairiepontcarre.net)
3. La liste des autorisations est non-exhaustive. Vous avez un doute ? Rapprochez-vous du service urbanisme de Marne et Gondoire par mail urbanisme@marneetgondoire.fr ou par téléphone au **01 60 35 35 30**



Déposez vos dossiers
dématérialisés
sur le guichet unique
de Marne et Gondoire

Scannez-moi

Conformément au Code général des Collectivités Territoriales, la présente rubrique est un espace réservé à l'expression des élus issus de la majorité et de la minorité municipale. Les textes publiés ci-dessous ont été rédigés sous la seule responsabilité de leurs auteurs. Les propos tenus n'engagent en aucun cas la rédaction du bulletin municipal qui n'a pas pour mission de vérifier les informations diffusées, ni même l'orthographe des textes transmis. La rédaction se réserve le droit de ne pas publier un article si les conditions de parution ne sont pas respectées et si le texte a été communiqué après la date de délai de dépôt fixée.

Majorité municipale



Nous tenons à remercier tout d'abord toutes les Pontcarréennes et Pontcarréens qui ont voté pour notre liste. Cela représente une confiance forte de la politique que nous menons depuis des années. Nous avons toujours avec les équipes successives avancé avec la volonté de faire progresser notre ville, de préserver les services à la population et préparer l'avenir en préservant l'intérêt général. Nous continuerons à travailler avec et pour vous afin qu'il fasse toujours bon vivre à Pontcarré. Merci encore de votre confiance renouvelée.

Liste Vivre à Pontcarré.

Minorité municipale

Pontcarré Autrement

Texte non transmis

Ensemble pour Pontcarré

Chères Pontcarréennes, chers Pontcarréens,

Face à des désaccords de fond avec le groupe « Pontcarré Autrement », nous avons choisi de créer un nouveau groupe d'opposition. Cette décision traduit notre volonté de défendre clairement nos convictions et l'intérêt général. Nous nous engageons à porter une opposition exigeante, constructive et respectueuse, au service des habitants.

À votre écoute, nous continuerons à relayer vos attentes et préoccupations auprès de la majorité municipale.

À toutes les deux, nous siégeons dans 5 commissions sur 7 : Finances, CCAS, Scolaire, Animations, Jeunesse, Sport et Culture, ainsi que la commission d'appel d'offres. Nous proposerons néanmoins des idées dans les commissions « Travaux et Voirie » et « Urbanisme, Environnement et Cadre de vie », où nous ne sommes pas représentées. Nous voterons l'ensemble des décisions au Conseil dans le seul but d'améliorer votre quotidien.

Merci pour votre confiance, qui guide pleinement notre engagement pour la suite du mandat.

Sylvie RODRIGUES
Stéphanie CARVALHO

Adresse mail de votre mairie : **mairie@pontcarre.fr**

Seule adresse OFFICIELLE à utiliser avec votre mairie
pour vos questions et demandes

Le numéro de téléphone reste inchangé : 01 64 66 31 55



Votre mairie communique avec vous !

- via son site : www.mairiepontcarre.net
- seuls réseaux sociaux officiels de votre mairie
 1. Facebook : Mairie de Pontcarré
 2. Instagram : mairiedepontcarre



Vos posts facebook préférés



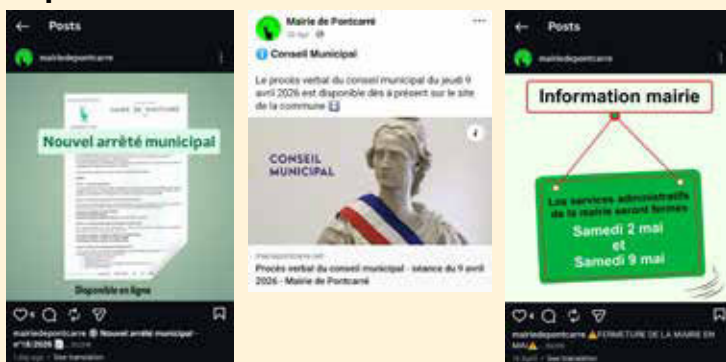
Vos posts instagram préférés



NOUVEAU

De nouveaux formats pour vous tenir informer !

En publication



En story



Compte-rendu du conseil municipal

Séance du 20 mars 2026

En application de l'article I-2122-17 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) le maire sortant, Monsieur Tony SALVAGGIO, déclare la séance d'installation du conseil municipal ouverte.

1. Monsieur Tony SALVAGGIO informe l'assemblée qu'un élu de la liste "Vivre à Pontcarré" a présenté sa démission préalablement à la séance. En vertu des dispositions de l'article I-270 du Code électoral, le siège vacant est pourvu par le candidat venu immédiatement après le dernier élu de la même liste.
2. Il est constaté que le candidat suivant sur la liste a refusé de siéger. En conséquence le candidat suivant sur la liste, Monsieur Jonathan PRUVOST, est déclaré installé en qualité de conseiller municipal.
3. À l'issue de l'élection du maire, Monsieur Tony SALVAGGIO ayant obtenu la majorité

absolue est proclamé Maire et immédiatement installé.

4. Le conseil municipal vote à l'unanimité des membres présents et représentés la fixation du nombre des adjoints au maire au nombre de cinq.
5. À l'issue de l'élection des adjoints au maire, la liste présentée par Madame Catherine TOURNUT ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés élus en qualité d'adjoints au maire cinq conseillers municipaux.
6. Le Maire procède à la lecture de la charte de l'élu local.
7. Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés se prononce favorablement sur la délégation consentie par le conseil municipal au maire en vertu des articles I-2122-22 et I-2122-23 du CGCT.

Séance du 9 avril 2026

1. Après délibération, le conseil municipal a adopté à la majorité absolue la fixation du taux des indemnités de fonction allouées aux membres du conseil municipal.
2. Élection des membres Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).
3. Création des commissions municipales et désignation de leurs membres. Désignation :
 - des membres de la commission finances,
 - des membres de la commission urbanisme, environnement/cadre de vie,
 - des membres de la commission travaux et voirie,
 - des membres de la commission scolaire,
 - des membres de la commission animation, jeunesse, sport et culture.

4. Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés des conditions de dépôt des listes pour l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres. Élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres.
5. Désignation à l'unanimité des membres présents et représentés :
 - d'un correspondant défense,
 - du délégué élu au Comité National d'Action Sociale et d'un correspondant parmi les membres du personnel bénéficiaire.
6. Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés de l'appel à projet ACTEE/AAP CHENE6-FNCCR.

Séance du 28 avril 2026

1. Le conseil municipal a adopté à la majorité absolue :
 - le Compte Financier Unique 2025,
 - la reprise du résultat budgétaire 2025,
 - la fixation des taux d'imposition 2026,
 - le budget primitif 2026.
2. Le conseil municipal a adopté à la majorité absolue les subventions aux associations 2026.
3. Ont également été adoptées à l'unanimité des membres du conseil municipal présents et représentés, les délibérations suivantes :
 - la souscription d'un marché auprès du SDESM,

- l'élection de deux délégués titulaires et un suppléant au SDESM,
- la création d'emplois saisonniers non permanents au service technique,
- la fixation du tarif de vente d'un ouvrage communal « Les richesses cachées de Pontcarré » et le reversement des recettes au CCAS,
- la désignation d'un membre de la commune au sein de la commission locale d'évaluation des charges transférées de la communauté d'agglomération de Marne et Gondoire.

État Civil 2026



Naissances

- Milena
PRUVOST DIAS....02/01/2026
- Hector, Michel, Henry
PALAIS..... 18/01/2026
- Léon, Albert, Jean
JOUAN JOLY04/02/2026



Mariages

- Dominique, Gérard WALTER
et Francisca ESPINOLA
DOMINGUEZ24/01/2026



Décès

- Stéphane, Lucien
METAS07/02/2026
- Renée ROUGEOLLE
ép. BOEUF02/03/2026
- Erménégillo, Carlo
MASSA06/03/2026
- Denise, Marie, Thérèse
COUDERT ép. SALVAGGIO....
..... 19/03/2026

Notre calendrier des événements 2026

Juin

6/7. Exposition

- 👤 Sculptura
- 📍 Salle des fêtes

20. Fête de la musique

- 👤 Comité des fêtes
- 📍 Salle des fêtes

24. Tout petit tu chantes

- 📍 Bibliothèque

27/28. Spectacle de danse

- 👤 ACAP
- 📍 Salle des fêtes

Juillet

8. Tout petit tu lis

- 👤 Bibliothèque
- 📍 Bibliothèque

Août

26. Atelier origami : la nature dans l'art

- 👤 Bibliothèque
- 📍 Bibliothèque

Septembre

5. Forum des associations

- 👤 Municipalité
- 📍 Salle des fêtes

6. Fête de la forêt

- 👤 Comité des fêtes
- 📍 Carrefour de la Ferrandière forêt

Octobre

3. Courir pour la vie, courir pour Curie

- 👤 Municipalité
- 📍 Rue Papillon

Novembre

11. Commémoration

- 👤 Municipalité
- 📍 Place Jean-Moulin

21/22. Bourse aux jouets

- 👤 Municipalité au profit des Restos du Cœur
- 📍 Salle des fêtes

28. Repair' café

- 👤 Municipalité
- 📍 Salle Edith Piaf

Décembre

12/13. Marché de Noël

- 👤 Municipalité
- 📍 Salle des fêtes

12. Feu d'artifice

- 👤 Municipalité
- 📍 Salle des fêtes

RAPPELS

Horaires mairie :

Lundi, mardi, jeudi : 9h00 à 12h00
Mercredi et vendredi.. : 9h00 à 12h00 - 14h00 à 18h00
Samedi : 10h00 à 12h30

Tél. : 01 64 66 31 55

Courriel : mairie@pontcarre.fr

Accueil pré et post scolaire - Accueil de loisirs -
Temps cantine : 01 64 76 69 45 - 06 47 84 37 24

Et toujours à votre disposition le site Internet de la Mairie :

www.mairiepontcarre.net ainsi que sur  Mairie de Pontcarré ET  [mairiedepontcarre](https://www.instagram.com/mairiedepontcarre)

Horaires bibliothèque

mercredi et samedi :

10h à 12h30

14h à 17h30

mardi, jeudi :

16h30 à 18h00

vendredi :

16h30 à 17h30

Calendrier 2025 du passage des encombrants

chaque 3^e jeudi du mois :

jeudi 16 juillet 2026

jeudi 20 août 2026

jeudi 17 septembre 2026

jeudi 15 octobre 2026